

Actu

■ Un nouveau lycée
à Romainville p.4

Habiter mieux

■ Des logements
abordables p.8

Quels transports en commun pour demain ?

Sam. 5/11

De 14h à 16h
Atelier cosmétique maison

■ Cité Maraîchère

Venez apprendre quelques recettes simples à faire soi-même pour un moment de détente.

Public : adultes
Limité à 10 personnes
Sur inscription :
contact@lacitemaraichere.com

Mar. 8/11

De 9 à 12h
Jeunes & Sexualité 93

Première permanence

■ Centre municipal de santé

Louise Michel (2^e étage)
Publics : jeunes, parents, proches, associations, professionnel.le.s
Sur RDV : 06 52 87 59 55 ou
astheria@aurora.asso.fr

Mar. 8/11

De 17h à 18h
Atelier de conversation

Pratiquer et se familiariser avec la langue française.

■ Médiathèque Romain Rolland

Entrée libre et gratuite
Informations : 01 71 86 60 16
mediatheque@ville-romainville.fr

Mer. 9/11

De 14h30 à 19h
Don du sang

■ Centre social Marcel Cachin

Sur RDV : dondesang.efs.sante.fr

Mer. 9/11

De 15h à 16h30
Atelier jeu de rôle sur table

■ Médiathèque Romain Rolland

Public : à partir de 8 ans
Sur réservation : 01 71 86 60 16
mediatheque@ville-romainville.fr

Ven. 11/11

À partir de 10h

Commémoration du 11 Novembre 1918

Parcours pour le 104^e anniversaire de l'Armistice de la Première guerre mondiale.

10h : Stèle Henri Barbusse, puis Cimetière communal, Monument aux morts, Carré militaire.

11h15 : Réception au Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville

Sam. 12/11

De 11h à 11h20
et de 11h30 à 11h50
Les matinées calines

Moment parents/enfants autour de la lecture d'albums, de kamishibaïs, de chants...

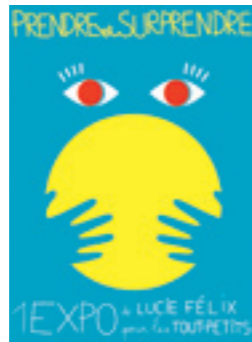
■ Médiathèque Romain Rolland

De 0 à 3 ans - Un seul adulte accompagnant par enfant
Inscriptions sur place le jour même

Du mar. 15/11 au sam. 31/12

Prendre et surprendre Exposition

De Lucie Félix



On attrape, on touche, on découvre, on apprend, on s'émerveille en s'amusant à deviner et comprendre ce drôle de jeu de cache-cache. Au fil des tableaux, l'histoire se construit tout doucement...

■ Médiathèque Romain Rolland

Public : tout-petits

Mer. 16/11

De 15h à 15h45
Le blues de la grenouille

Conte avec François Vincent

Cette histoire, librement adaptée d'un mythe arborigène, est contée, chantée et rythmée au son d'une guitare très bluesy.

■ Médiathèque Romain Rolland

À partir de 5 ans
Sur réservation : 01 71 86 60 16
mediatheque@ville-romainville.fr

Mer. 16/11

À partir de 16h
Café des parents

"Mon enfant tape, griffe et mord : est-ce grave, docteur ?"

Comment réagir face à des comportements d'agressivité ?

■ Maison des parents

Renseignements : 01 71 86 60 22
ou mparents@ville-romainville.fr

Ven. 18/11

À 17h30
Inauguration du jardin CasseDalle

Après concertation avec les habitant-e-s dans le cadre de la renaturation de la place du marché et ses alentours, la Ville et ses partenaires ont transformé la friche en un jardin nourricier et participatif avec les habitant-e-s.

■ Jardin CasseDalle
56, avenue de Verdun

Ven. 18/11

À 17h45
Le club des jeunes penseurs

Pour les 12-16 ans souhaitant s'exprimer autour des grandes questions du monde et de l'existence.

■ Maison de la philo

Informations : 01 71 86 60 20 ou
maisondelaphilo@ville-romainville.fr

Du ven. 18/11 au jeu. 01/12

11^e édition du Festival du film franco-arabe

28 long-métrages, dont 17 avant-premières, une compétition de courts-métrages et une trentaine d'invités dont les cinéastes Costa-Gavras, parrain d'honneur du Festival du film franco-arabe et Erige Sehiri, marraine de cette édition (*La Voie normale, Sous les figues*)...

■ Cinéma le Trianon

Tout public - Tarif unique : 3,50€
Informations : 01 83 74 56 00 ou
cinema.trianon@est-ensemble.fr
Toute la programmation et les soirées sur cinematrianon.fr



Sam. 19/11

À 16h
Café philo "Sommes nous tous fils du Ciel ?"

Discussion philosophique et découverte de Confucius.

■ Maison de la philo

Informations : 01 71 86 60 20 ou
maisondelaphilo@ville-romainville.fr

Mar. 22/11

De 14h à 15h
Réunion d'information sur les modes d'accueil

collectifs ou individuels des tout-e-s-petit-e-s.

■ Centre social Nelson Mandela

Entrée libre et gratuite
Sur inscription au 01 49 20 93 67 ou
secretariatmdc@ville-romainville.fr

Mer. 23/11

À 15h
Théâtre d'ombre Ibn Battûra raconteur du monde
Compagnie Les Apicoles.

■ Le Pavillon

Tout public - Durée 1h
Tarifs : plein : 12€ - réduit : 8€
accès culture : 3€

Ven. 25/11

De 10h à 12h
"Le bonheur est-il accessible à tous ?"

Discussion collective et découverte de la philosophie d'Épicure.

■ Maison des retraité-e-s

Pour les usager-e-s de la Maison des retraité-e-s
Réservation obligatoire :
01 49 15 56 41

Ven. 25/11

À partir de 18h30

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Cocktail de bienvenue et ciné-débat autour du film *Touchées*.

■ Le Pavillon

Public : adultes

Sam. 26/11

À 9h30 et 11h
Danse Le petit B Avec Marion Muzac

■ Le Pavillon

À partir de 1 an
Durée 25 min
Tarif unique : 3€

Sam. 26/11

De 11h à 12h30
Club de lecture ados

Partagez vos coups de cœurs et découvertes.

■ Médiathèque Romain Rolland

À partir de 12 ans

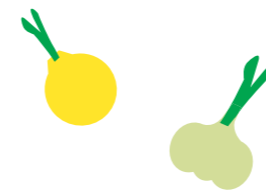
Sam. 26/11 et Dim. 27/11

Week-end des transitions#6
Sur le thème : arts, cultures et nature

Au programme : brunch vocal avec Opéra Apéro, atelier land art, food design avec les Cheffes!, coin lecture avec la médiathèque Romain Rolland...

■ La Cité Maraîchère

À partir de 10 ans
Limité à 15 personnes
Programme sur lacitemaraichere.com



Mar. 29/11

À 19h30
Théâtre Générations

Restitution du projet amateur La Cie Okto propose un projet théâtral intergénérationnel et participatif autour de sa création *Patty's got a gun*. Elle souhaite s'impliquer dans l'Histoire de Romainville autour des années 1968-1975 et notamment des luttes ouvrières à travers ses ateliers.

■ Le Pavillon

Entrée libre
À partir de 12 ans
Inscriptions : 01 49 15 56 53
ametier@ville-romainville.fr

Mer. 30/11

À 11h
Atelier avec la revue Dada Autour de Sonia Delaunay

■ Médiathèque Romain Rolland

Entrée libre
De 3 à 5 ans
Sur réservation :
01 49 15 56 53
ametier@ville-romainville.fr



Mer.16/11 et Mer. 23/11

Journée réemploi aux Trois-Communes

Atelier de réemploi textile (16/11) et d'auto-réparation des appareils électroniques (23/11) Collecte d'objets usagés (16 et 23/11).

■ Centre social Nelson Mandela

Gratuit - À partir de 12 ans
Sur inscription : 01 49 20 93 67

Sam. 19/11

De 10h à 19h
Boutique solidaire

Des biens de seconde main à petits prix, pour consommer malin.

■ La Grande Ourcq

180 avenue Gaston Roussel

Sam. 19/11

À 14h30
Atelier parents-enfants : fabrication de produits Zéro déchet

■ Centre social Nelson Mandela

Gratuit
Sur inscription : 01 49 20 93 67

Sam. 19/11

De 14h à 16h
Ateliers fresques du climat
Deux ateliers simultanés pour comprendre les enjeux du changement climatique.

■ Cité Maraîchère

Public : À partir de 10 ans et 15 ans (selon l'atelier)
Limité à 16 personnes chacun
Sur inscription :
contact@lacitemaraichere.com

Mar. 22/11

De 10h à 12h / De 18h à 21h
& Sam. 26/11

de 10h à 19h
Journée portes ouvertes
Découvrez les activités de la ressourcerie-fabrique de collecte et redistribution d'objets pouvant avoir une seconde vie, valorisation, sensibilisation aux enjeux environnementaux liés à la gestion des déchets...

La Grande Ourcq
180 avenue Gaston Roussel
Entrée libre

Ven. 25/11

De 10h30 à 12h
Dégustation de jus/soupes maison avec la Cité Maraîchère

■ Marché du Centre



Sam. 3/12

De 11h à 12h
Atelier Zéro déchet - Furoshiki

Fabriquez vos papiers cadeaux pour les fêtes !

■ La Cité Maraîchère

Public : de 5 à 10 ans (avec ou sans les parents)
Tarifs : en fonction du quotient familial
Inscriptions avant le 02/12 à
contact@lacitemaraichere.com

P 2 et 3 L'agenda

P 4 et 5 Actu

■ Un nouveau lycée général et technologique à Romainville!

P 6 et 7 Rendez-vous

- La Maison des parents souffle ses 20 bougies !
- Assises de la Petite enfance: consultation des familles
- Lecture jeunesse au Salon!
- Cérémonie des diplômé-e-s
- Journées des droits de l'enfant

P 8 à 10 Habiter mieux

■ Des logements abordables pour les Romainvillois-es

P 11 Événement

■ Stop aux violences faites aux femmes

P 12 à 16 Dossier

■ Quels transports en commun pour demain ?

P 17 Vie pratique

P 18 à 20 Retour en images

P 21 et 22 Vie pratique

P 23 à 27 Vie municipale

- Compte-rendu du Conseil municipal
- Expressions
- L'équipe municipale

Retrouvez toute la vie quotidienne de Romainville ainsi que les informations pratiques de la Ville sur www.ville-romainville.fr

Mensuel réalisé par la Direction de la Communication de la Ville de Romainville
Place de la Laïcité - 93230 Romainville
Direction de la publication : François DECHY
Rédactrice en chef : Miriana KOVACEVIC
Rédaction : Amine HABCHI, Miriana KOVACEVIC, Georges RIOUAL
Conception Maquette : Nathalie LINDER
Photographes : Amine HABCHI, Miriana KOVACEVIC, Jean-Sébastien POIRIER, Georges RIOUAL

Mensuel imprimé par Imprimerie RAS Dépôt légal : NOVEMBRE 2022





Un nouveau lycée général et technologique à Romainville !

C'est officiel ! La Région Île-de-France a confirmé l'implantation d'un lycée pour 800 élèves à Romainville. Ce nouvel établissement garantira aux jeunes Romainvillois-es la continuité éducative, de la petite section au baccalauréat dans leur ville.

Enfin Romainville va avoir son lycée d'enseignement général et technologique ! Pour la Municipalité, la concrétisation de ce projet marque une nouvelle étape dans sa politique en faveur de la réussite éducative. Une très bonne nouvelle pour les jeunes Romainvillois-es qui ne disposent aujourd'hui que d'une seule classe de seconde générale au lycée Liberté, ce qui les contraint à poursuivre leur scolarité dans les lycées à Bagnolet, Montreuil, Les Lilas ou Noisy-le-Sec ou, pour 11% d'entre eux, dans des établissements privés. Face à ce constat, l'équipe municipale s'est mobilisée dès son arrivée aux

commandes de la Ville pour faire avancer ce projet attendu depuis vingt ans et obtenu en deux ans. «*Accueillir ce lycée à Romainville, c'est avant tout un enjeu d'égalité des chances, d'accès à l'éducation et aux filières d'excellence. Parce que nous sommes engagé-e-s pour l'émancipation de notre jeunesse, il était de notre devoir de tout mettre en œuvre pour qu'arrive enfin ce lycée. Nous sommes fier-ère-s de tenir cet engagement*», se réjouit François Dechy, Maire de Romainville, qui a rencontré, dès septembre 2020, Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, pour faire avancer ce projet tant attendu de tou-te-s et promis par la Région

dans le cadre de son plan pluriannuel d'investissements d'ici à 2027.

Le terrain « Guimier » accueillera le nouveau lycée

À l'origine, deux emplacements dans le quartier de l'Horloge aux Bas-Pays avaient été pressentis pour cette implantation. Ces terrains n'appartenant pas à la Ville, il aurait fallu les racheter et les dépolluer avant de les céder gratuitement à la Région qui demandait la mise à disposition de 10 000 m², condition de la construction du lycée. Cette opération, estimée entre 6 et 8 millions d'euros, était inenvisageable

LES POINTS CLÉS DU PROJET

- **Un nouveau lycée général et technologique pour 800 élèves garantissant aux jeunes Romainvillois-es la continuité éducative de la petite section au baccalauréat dans leur ville**
- **De nouvelles filières, inexistantes aujourd'hui dans les établissements fréquentés par les lycéen-ne-s seront proposées dans ce nouveau lycée**
- **10 000 m² carrés de terrain cédés gratuitement par la Ville à la Région Île-de-France pour la construction du lycée**
- **Le gymnase Guimier est préservé et fera l'objet d'une rénovation complète**
- **De nouvelles subventions pourront être mobilisées pour le co-financement de nouveaux équipements sportifs dans une logique d'égalité territoriale**
- **Les économies, entre 6 à 8 millions, réalisées par la Municipalité sur le terrain du lycée vont permettre de financer la réimplantation du terrain de foot et un plan pluriannuel d'investissement dédié aux infrastructures sportives dans tous les quartiers de la ville**

financièrement pour la Ville. Elle a donc engagé des études pour trouver une autre parcelle. «*Le terrain Guimier, rue Marcel Ethis, nous a paru intéressant puisqu'il permettra la création d'un grand pôle éducatif avec le collège Gustave Courbet situé juste à côté. Il est également à proximité des futurs prolongements du T1 et de la ligne 11 du métro*», indique François Dechy. Le gymnase Guimier sera rénové et sa réhabilitation, prise en charge par la Région, lui permettra de répondre aux normes environnementales. Le terrain de foot sera lui, déplacé et relocalisé. Une étude des possibilités a été menée avant de candidater pour le lycée.

Un nouveau champ des possibles

Parallèlement, en partenariat avec le Département, la Ville travaille à l'accélération du calendrier de rénovation

du collège Gustave Courbet. Le futur lycée, qui pourrait être inauguré entre 2026 et 2028, ouvre un nouveau champ des possibles à la jeunesse romainvilloise avec de nouvelles filières, inexistantes aujourd'hui dans les établissements qu'elle fréquente. «*Une section internationale, les thématiques de la culture, du sport et de la transition écologique pourraient utilement orienter sa programmation et son offre pédagogique. Nous souhaitons également créer une classe à horaires aménagés pour les lycéen-ne-s faisant de la musique, comme il en existe au collège Courbet. Il n'y en a toujours pas en lycée de Seine-Saint-Denis. C'est l'une des prochaines étapes que nous allons ouvrir*», souligne Élodie Girardet, Maire-adjointe à la Petite enfance, à l'Éducation et aux Affaires scolaires et Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif.

La construction de ce lycée offre également de nouvelles opportunités de subventions qui permettront de co-financer de nouvelles réalisations, comme celle d'un nouveau terrain de foot. La Ville consacrera un budget conséquent pour répondre aux besoins de la population permettant à toutes et tous l'accès à la pratique de son choix. Un plan pluriannuel d'investissement sera dédié exclusivement aux sports «*Nous allons consulter l'ensemble des acteur-ric-e-s du monde sportif et éducatif afin de dresser un état des lieux et de co-construire les futurs projets sportifs*», annonce Tony Laïdi, Maire-adjoint à l'Épanouissement et réussite de la jeunesse et aux Sports.

Portraits de parents romainvillois

Du 8 novembre
au 3 décembre au Pavillon
Vernissage le 8 novembre à 18h,
conférence-débat à 19h

Parents romainvillois, la série de podcasts

Qu'y a-t-il de plus beau pour vous dans la vie de parent ? Qu'est-ce qui vous paraît le plus difficile dans l'éducation à donner à vos enfants ? Votre conseil à de jeunes ou futurs parents ? C'est à ces trois questions qu'ont répondu plusieurs parents romainvillois dans une série de quatre podcasts à écouter sur le site de la Ville. Extraits... parmi bien d'autres !

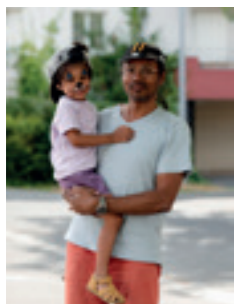


Salima,
maman
d'Ilyana

Le plus beau :
Entendre « je t'aime » tous les jours et recevoir des câlins.

Le plus difficile : L'extérieur : on a toujours envie de protéger son enfant de ses dangers.

Un conseil : Lancez-vous c'est génial ! Les débuts sont difficiles, les nuits blanches, mais c'est magnifique !



Paul-Henri,
papa d'Astier

Le plus beau :
Avec un enfant, chaque jour est différent. L'enfant, c'est le changement !

Le plus difficile :

Ne pas s'énerver quand ce petit être se manifeste dans la négation.

Un conseil : La patience et la bienveillance, parce que nous sommes les adultes... Il ne faut pas être trop fatigué non plus ! C'est bien d'être jeune pour être parent.

La Maison des parents souffle ses 20 bougies !

Pour son vingtième anniversaire, la Maison des parents expose au Pavillon une série de portraits de parents romainvillois : rendez-vous du 8 novembre au 3 décembre.



« Le vernissage de l'exposition, le 8 novembre à 18h, sera l'occasion de rencontrer des parents, des professionnel-le-s, le fondateur et la fondatrice de la Maison des parents, Gilles Lazimi, médecin au Centre municipal de santé, et Marie-Christine Marion, psychologue », annonce Hélène Martine. Il sera suivi d'une conférence-débat, animée par Béatrice Kammerer, jour-

naliste spécialiste de la parentalité, sur le thème « Doit-on être un parent parfait ? Comment résister à cette injonction contemporaine ? »

Infos pratiques

La Maison des parents, abritée dans les locaux de la Maison de l'enfance, reçoit les parents lors d'entretiens individuels ou de temps collectifs comme les **Cafés des parents qui se déroulent le 2^e mercredi de chaque mois à 16h**, ou lors de rencontres-débats.

6 mail des Écoles
01 71 86 60 22

Horaires d'ouverture :
Mercredi 9h-17h30,
jeudi 9h-12h30
et vendredi 9h-17h30



Assises de la Petite enfance : consultation des familles

Le mercredi 16 novembre à 18h au Pavillon, les Romainvillois-es sont appelé-e-s à contribuer au démarrage de la consultation des familles sur les questions touchant la petite enfance et la manière de repenser notre ville pour l'adapter aux besoins des familles et des tout-e-petit-e-s.

Comment penser un espace public mieux adapté ? Comment mieux soutenir et accompagner les parents dans leur rôle ? Comment faciliter la socialisation précoce et l'accès au sport, aux loisirs et à la culture ? Autant de sujets qui seront abordés lors de cette consultation. Au cours de cet atelier participatif, un questionnaire sera co-construit pour être ensuite diffusé en ligne. Toutes les familles romainvilloises pourront ainsi participer à cette enquête qui s'achèvera fin décembre.

Ses résultats permettront d'alimenter les conclusions des Assises de la Petite enfance, démarche participative initiée par la Ville de Romainville en mars 2022, qui vise à co-construire avec la population et les acteurs locaux, les politiques publiques en matière de petite enfance.

Inscriptions à la réunion
du 16 novembre sur
www.ville-romainville.fr

Lecture jeunesse au Salon !

Le 38^e Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis vous donne rendez-vous du 30 novembre au 5 décembre Espace Paris-Est-Montreuil.

Cette année, la thématique « Désirs de monde » sera au cœur de ce grand rendez-vous de l'édition et de la création en littérature jeunesse. Vous pourrez y rencontrer plus de 400 éditeur-riche-s et 250 auteur-riche-s invité-e-s.

Informations : www.slpjplus.fr

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et Le mag' Romainville ont le plaisir vous offrir cette entrée gratuite*

mercredi 30 novembre
...lundi 5 décembre
2022

à Montreuil, dans toute la France et à la télé!
slpjplus.fr
#inseinesaintdenis

* Valable pour 1 visite / 1 personne.
Cette invitation est à découper et à présenter aux entrées situées rue Étienne Marcel : Portes A et B, sans passer par les coïsses. Toute sortie est définitive.
Espace Paris-Est-Montreuil
128, rue de Paris à Montreuil

Salon du Livre et de la Presse jeunesse en Seine-Saint-Denis

www.seine-saint-denis.fr
seine-saint-denis LE DÉPARTEMENT

© Bibliothèque 2022 avec Thomas Blass - Ne peut être vendu / ne peut être sur la voie publique.

Cérémonie des diplômé-e-s

> Vous avez décroché votre bac, bac pro ou CAP en 2021 ?

Pour vous féliciter, la Ville vous offre un cadeau ! Vous avez certainement reçu un courrier. Si c'est le cas, rendez-vous au service jeunesse pour retirer votre chèque cadeau d'une valeur de 50€. N'oubliez pas la copie de votre diplôme, elle vous sera demandée !

> Vous avez obtenu l'un de ces diplômes en 2022 ?

Faites-vous connaître auprès du service jeunesse avant le 31 décembre ! Une cérémonie sera organisée à votre intention fin janvier 2023. Et vous pourrez bénéficier vous aussi d'un chèque cadeau !

Service jeunesse

14 rue Veuve Aublet
Du lundi au vendredi de 10h à 18h

Journées des droits de l'enfant

Pour célébrer le 33^e anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, la Ville organise deux temps forts. Le premier, lundi 21 novembre, proposera plusieurs activités pendant la pause méridienne dans les écoles maternelles et élémentaires. Le second, mercredi 23 novembre, vous invite à participer à une journée thématique au sein des centres sociaux et des centres de loisirs de la ville.

Parmi les nombreuses animations à découvrir dans tous ces lieux le jour J, une exposition sera présentée au centre social Jacques Brel.



Des logements abordables pour les Romainvillois-es

Depuis plus de deux ans la Municipalité réétudie les permis de construire autorisés massivement dans le passé. L'objectif est double : préserver, autant que possible, un cadre de vie agréable et proposer des logements accessibles aux Romainvillois-es.

Remettre la politique de l'urbanisme au service du logement des habitant-e-s : telle est l'orientation conduite par la Municipalité. À cette fin, elle réexamine les multiples permis de construire de programmes immobiliers délivrés avant mai 2020. Ainsi, des

études approfondies sont menées pour redimensionner la densité de certaines opérations et le volume de logements prévus initialement dans de grands projets d'aménagement, ceux par exemple de la Zac de l'Horloge ou de la rénovation de Gagarine. D'autre part, un périmètre d'attente a été instauré

sur les zones aux abords des futures stations du métro et du tramway, comme celles de la place Carnot. Par ailleurs, la Ville pèse de tout son poids pour que les opérateurs réorientent, quand cela est encore possible, leurs programmes afin d'offrir aux Romainvillois-es des

logements abordables grâce aux dispositifs d'accession sociale, le Prêt social location-accession (PSLA) et le Bail réel solidaire (BRS), ou celui du logement à loyer intermédiaire.

C'est ainsi qu'une résidence de 72 appartements programmée aux Bas-Pays prévoit 15 logements en Prêt social location accession (PSLA) exclusivement destinés aux Romainvillois-es. Ce dispositif va permettre à des ménages aux revenus modestes de devenir propriétaires à des conditions attractives. Ils pourront bénéficier d'un prix au mètre carré inférieur à celui du marché. Ce premier acte constitue une illustration concrète de la nouvelle politique impulsée par la Municipalité.

PSLA, BRS, loyer intermédiaire : quel dispositif est fait pour vous ?

Prêt social location-accession (PSLA)

Il propose aux personnes disposant de ressources modestes de devenir propriétaire sur le principe de la location-accession. Dans un premier temps, l'acquéreur teste sa capacité de remboursement en étant locataire et en payant une redevance composée d'un équivalent de loyer et d'un complément d'épargne. Dans un second temps, il peut devenir pleinement propriétaire en levant l'option d'achat ou renoncer à se porter acquéreur et être alors relogé dans un logement social.

Les avantages :

- > TVA réduite à 5,5% au lieu de 20% et exonération de la taxe foncière pendant 15 ans
- > Prix de vente plafonné (3 861 € HT/ m² en surface utile en 2022), soit moins de 300 000€ pour un T3 de 67 m²
- > Accès au Prêt à taux zéro (PTZ) et au Prêt d'accession sociale (PAS)
- > En cas de difficulté, l'acquéreur bénéficie d'une garantie de rachat et de relogement dans un logement social
- > Remboursement de la part épargne en cas de non levée de l'option d'achat

(suite page 10)

Entretien croisé



Samira Aït Bennour, première Maire-adjointe à l'Égalité territoriale, la Démocratie participative, l'Habitat et la Salubrité publique et **Vincent Pruvost**, Maire-adjoint à l'Urbanisme et l'Aménagement.

Destinés initialement à la vente sur le marché libre, plusieurs logements d'une future résidence sont aujourd'hui proposés exclusivement aux Romainvillois-es en Prêt social location-accession (PSLA). Comment avez-vous réussi à réorienter cette opération immobilière ?

Vincent Pruvost : C'est la continuité des efforts réalisés par notre équipe pour créer une politique d'urbanisme au service des habitant-e-s et rompre ainsi avec les choix politiques de l'ancienne Municipalité. En deux ans, nous avons réalisé un énorme travail pour casser le plus grand nombre des permis de construire délivrés précédemment. Il faut prendre conscience qu'une Ville n'a pas le pouvoir de refuser un permis de construire s'il correspond au Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), même si le projet va à l'encontre de ses choix politiques. C'est pourquoi, nous avons bataillé parallèlement à la mise en place d'une modification du Plan local urbain intercommunal (PLUI). C'est ce qui nous a permis de geler la construction d'habitations collectives sur un tiers de la ville.

Samira Aït Bennour : Lors de mes premiers rendez-vous avec les Romainvillois-es, j'ai reçu des ménages avec des ressources trop élevées pour prétendre à un logement social et trop faibles pour un loyer ou un achat sur le marché libre. Ces personnes restent ainsi sans solution. C'est la raison pour laquelle nous avons demandé aux opérateurs immobiliers de proposer d'autres façons d'habiter en intégrant des offres non conventionnelles réservées à nos habitant-e-s. Notre volonté est d'offrir des logements accessibles aux Romainvillois-es. Aujourd'hui, il n'y a plus simplement des propriétaires et des locataires. D'autres outils existent pour accéder à un logement quand on dispose de ressources modestes, par exemple le Bail réel solidaire (BRS), le logement intermédiaire, le Prêt social location accession (PSLA).

Quels sont vos projets pour le logement ?

Vincent Pruvost : Nous passons de la quantité à la qualité des projets. Notre ville n'est plus en capacité de voir un aussi grand nombre de programmes immobiliers. En 2014, Romainville comptait 25 000 habitant-e-s, en 2026 nous y serons 40 000 : (Ndlr : soit une augmentation de 40% en 12 ans). En plus de vendre le foncier de la Ville à des prix minorés, l'ancienne Municipalité n'a pas du tout anticipé les services publics et équipements sportifs, éducatifs, culturels, de santé... à réaliser pour répondre aux besoins des habitant-e-s. On se retrouve donc sous une double guillemote : l'absence de foncier et de ressources financières pour les équipements et services nécessaires à la qualité de vie des futur-e-s Romainvillois-es.

Samira Aït Bennour : Nous imposerons aux opérateurs privés de proposer aux Romainvillois-es une offre diversifiée et adaptée à chacun-e. Nous souhaitons également devenir un territoire d'expérimentation avec des programmes sociaux spécifiques. Rue de la Commune de Paris, par exemple, nous avons transformé l'opération initiale de manière à y accueillir des jeunes travailleur-euse-s du secteur de la santé qui n'étaient pas en capacité de se loger. Nous pensons également à des résidences dédiées aux aîné-e-s.

Bail réel solidaire (BRS)

Ce nouveau dispositif permet à des ménages, sous conditions de ressources, de devenir propriétaire de leur résidence principale à un prix de 25 à 30 % en dessous du marché. Ceci est rendu possible car ils n'achètent que le logement et pas le terrain. Celui-ci reste la propriété de l'organisme foncier solidaire auquel ils versent une redevance mensuelle d'occupation (entre 2 et 3€/m²).

L'acquéreur s'inscrit dans un dispositif responsable en s'engageant, en cas de revente : le prix du logement ne peut dépasser celui auquel il a acheté le logement et le nouvel acheteur doit respecter les mêmes règles que lui (plafond de ressources et résidence principale).

Les avantages

- > TVA réduite à 5,5% au lieu de 20%
- > Abattement possible de la taxe foncière
- > Accès au Prêt à taux zéro (PTZ)
- > En cas de difficulté à la revente, l'acquéreur bénéficie d'une garantie de rachat par l'OFS.

PSLA, BRS : qui est concerné ?

Les Romainillois-es dont les revenus fiscaux de référence (voir son avis d'imposition) n'excèdent pas les plafonds 2022 ci-dessous.

Nombre de personnes dans le logement	Plafonds des revenus du foyer (N-2) en zone A
1	33 400 €
2	46 759 €
3	53 440 €
4	60 788 €
5 et plus	69 340 €

Logement à loyer intermédiaire

Ils sont destinés aux ménages non éligibles au logement social mais dont les revenus ne permettent pas d'accéder au parc privé. Ces programmes immobiliers sont généralement proposés par Action Logement (collecteur de l'ex «1% patronal») et ses filiales qui louent les logements aux salariés du secteur privé.

Les avantages

- > Ces logements bénéficient de loyers plafonnés, inférieurs de 15 à 30% au loyer du marché.
- > Les ménages peuvent généralement y accéder sans plafond de ressources.

> précisez que vous êtes d'accord pour être recontacté par les opérateurs immobiliers agréés par la Ville.

À noter: pour devenir propriétaire de l'un des 15 logements en PSLA aux Bas-Pays, renvoyez votre candidature avant le 15 novembre !

Stop aux violences faites aux femmes

La Municipalité vous invite tout le mois de novembre à participer aux nombreux événements organisés à Romainville dans le cadre de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.



Une femme meurt tous les trois jours, tuée par son conjoint ou ex-conjoint. L'an dernier, 122* féminicides ont été commis. Ces chiffres glaçants témoignent que la bataille contre les violences faites aux femmes est loin d'être gagnée. À Romainville, à l'occasion de la Journée internationale du 25 novembre, la Municipalité réaffirme son engagement dans ce combat à travers une programmation d'événements au cours du mois. Plusieurs actions seront spécifiquement destinées aux jeunes. Si la prévention doit commencer tôt, elle concerne chacun-e à tout âge. Ainsi, l'exposition «Vous ne pouvez pas rester comme ça, Madame...» du centre Hubertine Auclert s'adresse à tous les publics et voyagera du 7 au 18 novembre dans plusieurs lieux de la ville (Centre municipal de santé, Centres sociaux, Maison de l'enfance...) dévoilant, sous la forme d'un reportage, un regard juste, optimiste malgré tout, sur des femmes que l'on a voulu nier et qui se battent.

Soirée-débat Touchées

Vendredi 25 novembre, le Pavillon ouvrira à toutes et tous ses portes, dès 18h30, avec un cocktail de bienvenue suivi, à 20h, du ciné-débat *Touchées*, en présence de Diaryatou Bah de l'association Espoir et combats de femmes qui témoignera des conséquences de l'excision. Des extraits d'opéra et d'opérette sur les mariages forcés et les violences conjugales, interprétés par la compagnie Opéra Apéro, ponctueront la soirée. Enfin, le 30 novembre, l'association Les Colosses aux pieds d'argile animera la conférence «Sensibilisation aux risques de violences sexuelles, de harcèlement, de bizutage» à laquelle elle convie dirigeant-e-s, entraîneur-euse-s, éducateur-ric-e-s, animateur-ric-e-s, parents, professionnel-le-s de l'enfance, enseignant-e-s... Toutes et tous, mobilisons-nous contre les violences faites aux femmes!

(*dernier chiffre publié par le ministère de l'Intérieur le 26 août 2022)

Comment obtenir un logement à prix abordable?

La Ville fait le lien entre les habitant-e-s et les opérateurs immobiliers pour faire bénéficier les Romainillois-es de logements abordables à la vente ou à la location dans des résidences neuves, en cours et à venir.

Vous souhaitez devenir propriétaire ou locataire en bénéficiant de prix modérés grâce aux dispositifs Prêt social location accession (PSLA), Bail réel solidaire (BRS) ou location à loyer intermédiaire? Faites-vous connaître!

Envoyez les informations suivantes à logementabordable@ville-romainville.fr :

- > nom et prénom
- > adresse
- > statut : précisez si vous êtes locataire d'un logement social ou privé, hébergé à titre gratuit...
- > mail et numéro de téléphone
- > avis d'imposition précisant le revenu fiscal de référence cumulé de l'ensemble des personnes imposables

En cas d'urgence

- **Police Secours au 17** ou par SMS au **114**
- **www.service-public.fr/cmi** pour échanger de manière anonyme par écrit et en direct avec un-e policier-ère ou un-e gendarme
- **115** pour une demande de mise à l'abri en urgence

Information, écoute et orientation

- **39 19** - Violences Femmes info - Anonyme et gratuit
- **0 800 05 95 95** - Viols Femmes Informations
- **www.arretonslesviolences.gouv.fr** : plateforme nationale pour signaler des violences sexuelles et sexistes et bénéficier d'assistance et de conseils

Accueil de proximité

- **Mme Petitjean Intervenante sociale au commissariat des Lilas**
Accueil sur rendez-vous au 06 47 51 17 56 ou 01 41 83 67 03
- **Planning Familial au Centre municipal de santé Louise-Michel**
01 41 83 17 70 (puis tapez 5) 91, rue Saint-Germain
- **Permanence juridique hebdomadaire du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles aux Lilas**
01 41 58 10 91
www.seinesaintdenis.cidff.info

Associations en Seine-Saint-Denis

- **SOS VICTIMES 93**
01 41 60 19 60
✉ sosvictimes93@orange.fr
- **SOS FEMMES 93**
01 48 48 62 27
✉ ecoutetelephonique@sosfemmes93.fr
- **Permanence femmes victimes Avocat** - 01 48 96 20 95
✉ droitsdesfemmes@avocats-bobigny.com



Quels transports en commun pour demain ?

Prendre le bus est devenu une véritable expédition! Les usager·ère·s subissent des conditions de voyage de plus en plus dégradées dans les bus passant par Romainville. Qui est responsable? À quoi va ressembler la carte de nos transports publics avec l'arrivée du T1 et le prolongement de la ligne 11 du métro? Autant de questions que chacun·e se pose et auxquelles nous essayons, dans ce dossier, d'apporter des réponses.

De l'agacement à l'exaspération, ça gronde sur les lignes de bus, à Romainville comme dans de nombreuses villes d'Île-de-France. Attente interminable, retards, bus bondés, absence d'informations... les usager·ère·s n'en peuvent plus! Et des Romainvillois·es interpellent désormais la Municipalité: «Impossible de compter sur nos bus! La mairie est-elle au courant? Aidez-nous à régler cette situation!»

Que répondre alors que la Ville n'a aucune autorité en matière de transport? «Face à la colère légitime des usager·ère·s, nous n'avons pas de pouvoir direct d'action mais nous partageons et relayons inlassablement auprès des acteurs concernés leurs conditions de voyage dégradées. La gestion du service public des transports relève d'Île-de-France Mobilités», explique François Dechy, Maire de Romainville.

«Ensemble pour retrouver un service public attractif et qualitatif»

Du côté des agent·e·s de la RATP, la situation est également devenue critique: «Les collègues démissionnent, font des abandons de poste... du jamais vu!», confiait une agente, lors du piquet de grève des chauffeur·euse·s du centre bus des Lilas le 13 octobre dernier. «On en a marre! Journées allongées,

primes en moins... nos conditions de travail sont devenues intolérables», dénonçaient les chauffeur·euse·s. Une colère soutenue par François Dechy et plusieurs maires d'Est Ensemble rassemblés sous le slogan #Ensemble pour nos bus! «Leurs conditions de travail sont difficiles. Il y a aujourd'hui une vague de libéralisation qui génère beaucoup de dysfonctionnements. La dégradation de travail des chauffeur·euse·s est organisée en vue de l'ouverture à la privatisation en 2025. Usager·ère·s, agent·e·s, élu·e·s et citoyen·ne·s, nous devons avancer ensemble pour retrouver un service public attractif et qualitatif», interpelle François Dechy.

Moins de chauffeur·euse·s = moins de bus

De son côté, l'association de défenseurs des usager·ère·s du territoire d'Est Ensemble (Aduotec-Montreuil) se fait, depuis des années, la porte-parole des utilisateur·rice·s des transports en commun auprès de la RATP et d'Île-de-France Mobilités (IDFM): «Nous leurs remontons directement les informations et nous sommes entendus. Notre ressenti est que la RATP n'arrive plus à trouver de chauffeur·euse·s», explique Alain Fabre, son vice-président. Pour lui, ce métier n'est plus attrayant notamment en raison «des agressions subies mais aussi la crainte des futurs contrats de travail» avec l'ouverture de la mise en concurrence.

La présidente de l'association, Lisette Chriqui, prend quotidiennement les bus sur le territoire d'Est Ensemble «pour voir ce qu'il s'y passe» et constate: «Oui, il y a moins de bus, les voyageur·euse·s sont collé·e·s les un·e·s aux autres, ralent, se disputent... Usager·ère·s, chauffeur·euse·s, chacun·e a de justes revendications que nous soutenons».

Témoignages d'usager·ère·s

Daniel Groiselle :

Ça devient vraiment compliqué de prendre le bus. À cause des travaux, il y a des changements d'itinéraires, ce qui provoque de nombreux retards. Je fais l'aller-retour tous les jours depuis le bas de Romainville jusqu'à la place Carnot en bus et je vois que depuis 5 ou 6 mois, les lignes 105 et 318 passent de manière très irrégulière, peut-être à cause d'un manque de chauffeur·euse·s ?

Dalila Amrouni :

Le service est plutôt de bonne qualité mais on est souvent collé, particulièrement aux heures de pointe. En dehors de ces horaires, les choses s'améliorent : je trouve parfois une place assise. Le problème c'est d'attraper le bus : l'application RATP n'est pas fiable, surtout le matin, et j'arrive souvent en retard à cause du temps d'attente aux arrêts, sans parler des bus qui passent devant sans s'arrêter. En prévision, je descends toujours 10 mn avant l'heure de passage annoncée mais ça me demande une sacrée organisation ! Ensuite, une fois à bord, il me conduit en 5 minutes à Mairie des Lilas.

Arsène NGuinzassengue :

Depuis 6 ou 7 mois, c'est la galère ! J'arrive plus vite à destination en marchant à pied qu'avec le bus. Je le prends au minimum quand je suis pressé sinon je suis certain d'être en retard. Quand il arrive enfin, on est serré à l'intérieur et les places assises sont quasiment toujours occupées.



Parole de

Pilar Serra

Maire-adjointe aux Finances, au Budget climat et à l'Évaluation de l'impact des politiques publiques



« La dégradation des lignes de bus est inquiétante. J'entends la colère des chauffeur·euse·s qui subissent

des horaires de travail allongés, des pertes de primes... Le problème de leur recrutement est orchestré par la Région-Île-de-France dans la perspective de l'ouverture à la privatisation des transports. La RATP les recrute avec de mauvaises conditions de travail pour négocier leur reprise à la baisse par les futurs opérateurs. Tout cela entraîne un climat de tensions dans nos bus. Enfin, si le 129 est supprimé sur Romainville, il sera difficile pour les habitant·e·s du quartier des Trois-Communes de se rendre dans les services publics du centre. Les transports en commun servent l'intérêt général et l'égalité du territoire. Il faut retrouver un service public de qualité ».

Qui fait quoi ?

IDFM (Île-de-France Mobilités)

Instrument de la Région Île-de-France (présidence commune), elle est l'autorité unique en charge de l'organisation des transports en commun et de la mobilité en Île-de-France. Elle :

- > **Décide et pilote** tous les projets de développement et de modernisation dans les transports (train, métro, tram, bus, câble)
 - > **Organise, imagine et finance** les transports pour tous les Francilien·ne·s
 - > **Fixe** les tarifs des transports en commun pour les voyageur·euse·s
- IDFM délègue la gestion des lignes de Paris et de la Petite Couronne à la RATP**

RATP

- > **Assure le bon fonctionnement** des lignes et doit atteindre le niveau de qualité de service fixé par IDFM : ponctualité, accessibilité, sécurité, informations, propreté
- > **Exploite** et assure la maintenance du réseau francilien
- > **Gère** les infrastructures du réseau historique d'Île-de-France

LA SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS

Elle a été créée par l'État pour piloter le projet du Grand Paris Express. Elle fait partie aujourd'hui des grands maîtres d'ouvrage. Elle :

- > **Conçoit le réseau de transport du Grand Paris Express** dont fait partie la future ligne 15 Est (reliant Saint-Denis Pleyel/Champigny Centre) qui sera connectée au prolongement de la ligne 11 du métro à la station Rosny-Bois-Perrier.
- > **Assure la réalisation du projet** : construction des lignes, ouvrages, gares et installations, acquisition des matériels roulants pour le compte d'Île-de-France Mobilités, réalisation des interconnexions avec le réseau existant en coordination avec SNCF Réseau et la RATP.
- > **Réalise** des aménagements urbains et de projets immobiliers autour des gares.

LE DÉPARTEMENT

Financeur d'Île-de-France Mobilités, il participe au prolongement de lignes de métro, à la construction des tramways et à la création de lignes.

EST ENSEMBLE

Rassemble 9 villes : Bagnolet, Bobigny, Bondy, Le Pré Saint-Gervais, Les Lilas, Montreuil, Noisy-le-Sec, Pantin, Romainville. Il :

- > **Planifie, programme et coordonne des actions de mobilités** du territoire au travers du Plan local de mobilité intercommunal (PLMI). Actuellement en cours de construction avec les habitant·e·s du territoire, il vise à répondre aux besoins de mobilités durables pour les cinq prochaines années.
- > **Participe aux études de restructuration** du réseau de bus menées par IDFM. Il réalise et porte l'étude pour définir les besoins d'amélioration du réseau bus et demander des renforts d'offre à IDFM.
- > **Organise** 3 navettes urbaines de proximité (le P'tit Bus, le Tillbus, le TUB) pour lesquelles IDFM lui a délégué sa compétence.



Qui finance le fonctionnement des transports en commun de la Petite Couronne ?

- > **La Région Île-de-France**
- > **Les Départements**
- > **La Ville de Paris**
- > **Les employeurs franciliens**, premiers financeurs du système de transport : ils apportent 52% des ressources de fonctionnement via le versement transport, taxe sur la masse salariale dont le produit est affecté à Île-de-France Mobilités.

Transports à Romainville

- **8 lignes de bus :**
- **105** : Porte des Lilas (métro)/Mairie des Pavillons-sous-Bois
- **129** : Porte des Lilas (métro)/Mairie de Montreuil (métro)
- **145** : Église de Pantin/Cimetière de Villemonble
- **147** : Église de Pantin/Sevran – Avenue Ronsard
- **301** : Bobigny–Pablo-Picasso (métro) /Val-de-Fontenay RER
- **318** : Château de Vincennes (métro) /Pantin–Bobigny–Raymond Queneau (métro)
- **322** : Mairie de Montreuil/Bobigny-Pablo-Picasso (métro)
- **545** : Noisy-le-Sec RER/Bagnolet – Louise Michel

2 Bus Noctiliens :

- **N12** : Romainville-Carnot/Pont de Sèvres
- **N23** : Châtelet/Chelles-Gournay RER

En cours

- **Le métro avec le prolongement de la ligne 11**
- **Le tramway (T1)**

En projet

- **Le TZen 3**

Entretien croisé



Marc Elfassy, Maire-adjoint à la Transition écologique et **Denis Moreau-Sevin**, Conseiller municipal chargé de l'Économie en transition et des Mobilités durables

Vous faites partie du « groupe mobilités » au sein de l'établissement intercommunal Est Ensemble. Quel est son rôle ?

Marc Elfassy : Ce groupe réunit des élu·e·s des neuf villes d'Est Ensemble et travaille sur toutes les mobilités du territoire intercommunal. Denis Moreau-Sevin, Vincent Pruvost, Pilar Serra et moi-même, l'avons rejoint récemment : les élu·e·s de Romainville n'y étaient pas représenté·e·s. Quoi qu'il en soit, nous étudions les différents projets et formulons des avis pour les réorienter. Cependant, seules la Région et Île-de-France Mobilités (IDFM) restent décisionnaires. Pour autant, nous nous battons ! Le 10 juin dernier, lors du Comité de pilotage réunissant des représentant·e·s de ces deux instances, du département et de la Société du Grand Paris, nous avons remis un avis sur le projet de restructuration du réseau de bus qui n'est pas acceptable pour notre ville.

Denis Moreau-Sevin : Nous avons dû montrer que nous étions prêts à écouter tout le monde mais qu'il n'était pas question que Romainville soit la variable d'ajustement, notamment sur la restructuration du réseau de bus. Si nous allons bientôt bénéficier de la ligne 11 et du T1, l'arrivée ces nouveaux transports structurants ne doit pas se solder par la dégradation de l'offre de bus qui reste indispensable pour les habitant·e·s. Initialement, Est Ensemble prévoyait de priver notre ville des lignes 129 et 322 et nous nous y sommes fermement opposés. Nous avons demandé également que le prolongement de la ligne de bus 48, envisagé jusqu'au Fort de Romainville, soit étendu jusqu'à la mairie. Par ailleurs, nous souhaitons que soit étudiée la création à La Folie d'une nouvelle station de métro sur la ligne 5. Celle-ci permettrait de désenclaver la plaine de l'Ourcq à moindre coût.

Vos demandes ont-elles été intégrées dans l'avis rendu à IDFM ?

Marc Elfassy : Nous avons réussi à conserver le tracé actuel du bus 322 et nos demandes concernant le bus 48 et la nouvelle station de métro à La Folie ont été prises en compte. En revanche, nous n'avons pas été entendus pour la ligne 129 qui ne passerait plus par Romainville.

Denis Moreau-Sevin : Si cette perte est actée par IDFM, elle va priver les usager·ère·s du seul bus reliant les mairies des Lilas, Romainville et Montreuil. Un problème se posera donc pour rejoindre la station de métro Mairie de Montreuil.

Quelle action peut engager la Ville ?

Marc Elfassy : En tant qu'élu·e·s, nous pouvons, comme nous le faisons déjà, être les porte-paroles des Romainvillois·es et nous mobiliser aux côtés des usager·ère·s et des agent·e·s de la RATP. La Municipalité n'est malheureusement pas décisionnaire. Seule IDFM conduit la politique des transports.

Denis Moreau-Sevin : Nous sommes aussi usager·ère·s. Nous vivons au quotidien les mêmes conditions de voyage dégradées. Nous faisons remonter tous ces constats, pas seulement à Est Ensemble, mais aussi à IDFM, au département. Ce que font aussi d'autres intercommunalités.

Prolongement de la ligne 11 : le métro sur les rails !

Des essais des futurs trains de la ligne 11 ont été réalisés pour la première fois, début octobre sur le viaduc du prolongement de la ligne à Noisy-le-Sec, entre les stations Côteaux-Beauclair et La Dhuis ! L'objectif de la manœuvre : « tester le comportement du viaduc aux passages des trains. C'est la dernière étape de construction d'un pont », explique Stefano Contadi, chef de projet génie civil du prolongement pour la RATP.

La prochaine phase de tests est prévue à la fin de cette année sur la ligne 11, entre Chatelet et Mairie des Lilas, sans voyageur et de nuit. « Ensuite, nous intercalerons les nouvelles

rames vides entre deux anciennes pour les essais de jour. Et, à partir de juin prochain, nous les mettrons progressivement en circulation pour les voyageurs », expose Pierre Florent, directeur du prolongement de la ligne 11 pour la RATP.

Pour que le nouveau métro roule sur le prolongement de la ligne, il faudra être un peu plus patient : « Même s'il faut rester prudent dans le contexte actuel de pénurie de certains composants électroniques, les travaux sont bien avancés pour conserver notre objectif d'ouvrir les nouvelles stations fin 2023 », annonce Pierre Florent. On a hâte !



LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 11 EN CHIFFRES

105 secondes entre 2 mètres pendant 2h le matin et le soir

5 voitures par train (contre 4 actuellement)

6 km de prolongement desservant 6 nouvelles stations

85 000 voyageur-euse-s par jour attendu-e-s avec le prolongement (50 000 voyageur-euse-s aujourd'hui empruntent la ligne 11)

13 mn pour aller de la place Carnot à la station République à Paris



Et le tramway : il arrive ?

Pour le T1, qui reliera notre ville à Bobigny Pablo Picasso et la gare RER de Val-de-Fontenay, créant des correspondances avec les RER A et E et la future ligne 15 du métro, il faudra attendre plus longtemps. Sa mise en service devrait être effective fin 2026. Le projet est réalisé par deux maîtres d'ouvrage. Le Département de Seine-Saint-Denis assure la coordination de l'ensemble du projet et effectue les aménagements des voiries et des espaces publics. La RATP, elle, réalise

les plateformes, la création et la rénovation des stations et des locaux techniques ainsi que la construction du site de maintenance. Tous ces travaux s'articulent au cas par cas en fonction des zones sur l'ensemble de la future ligne. Par exemple, place Carnot à Romainville, le chantier du futur T1 est corrélé à celui du prolongement de la ligne 11 du métro. Malgré un calendrier prévoyant sa mise en circulation dans quatre ans, le tracé du T1 se dessine peu à peu. À suivre...

LE T1 EN CHIFFRES

6 villes traversées (Bobigny, Bondy, Noisy-Le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois) dans 2 départements (Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne)

21 stations (6 réaménagées et 15 nouvelles)

26 rames

35 mn pour aller de Bobigny à Fontenay-sous-Bois

Testons la qualité de notre air !

Plus de 9 personnes sur 10 vivraient dans des zones où les limites d'exposition à la pollution sont dépassées d'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). En France, la pollution de l'air provoquerait 67 000 décès prématurés selon une étude de 2019 de la Société européenne de cardiologie. La Ville, soucieuse du bien-être de la santé des Romainvillois-es mène des actions ambitieuses en matière de réduction de la pollution de l'air. Pour sensibiliser les habitant-e-s aux problématiques environnementales et évaluer les effets des politiques en faveur des mobilités douces, elle a décidé

de créer un partenariat avec l'Institut de Recherche pour le Développement de Bondy qui a développé un modèle innovant de stations.

Ces capteurs connectés permettent, en temps réel, d'obtenir les mesures de pollution atmosphérique, de la température, de l'humidité et du bruit. Une première phase de test va débuter ce mois de novembre pour six mois avec l'installation de ces cinq capteurs répartis dans différents quartiers de Romainville. À l'issue de cette période d'essai, et si elle est concluante, vingt capteurs supplémentaires seront déployés dans toute la ville.



©Freepik

Permanences Info-énergie

Rencontrez gratuitement un conseiller France Rénov' de l'ALEC-MVE et posez-lui toutes vos questions lors d'un entretien particulier. Que vous soyez locataires ou propriétaires, en habitat individuel ou collectif, ce conseiller vous proposera des solutions pour faire baisser vos factures d'énergie. Et pourra vous délivrer des conseils sur les différents matériaux et techniques de rénovation énergétique. Faites le point sur vos devis, vos factures et les aides financières adaptées à votre situation !

Prochaines permanences :

> samedi 19 novembre au centre social Jacques Brel
> samedi 10 décembre au centre social Nelson Mandela.

Réservez votre date au 01 42 87 99 44 ou contact@agence-mve.org



Coup de balai !

Ces opérations de nettoyage embellissent nos rues grâce à aux actions conjointes sur le terrain des services municipaux de la Voirie, de la Propreté urbaine, des Espaces verts et la Police municipale.

- > Enlèvement des véhicules ventouses ;
- > Entretien des espaces verts et des pieds d'arbres ;
- > Nettoyage des trottoirs et des chaussées ;
- > Remise en état du mobilier urbain et de la signalisation ;
- > Rénovation du marquage routier.

Elles visent aussi à sensibiliser les habitant-e-s à la gestion de leurs déchets et au respect de notre cadre de vie.

Prochain Coup de balai :

Du mercredi 16 au vendredi 18 novembre : avenue Pierre Kerautret et route de Montreuil, jusqu'à la rue Jean Jaurès



Spécial Semaine bleue 2022

Du 3 au 9 octobre : marche des senior-e-s, bal intergénérationnel au centre social Marcel Cachin, salon des Artiss', brocante à l'EHPAD Léopold Bellan, journée portes ouvertes à la Maison des retraité-e-s... la Semaine nationale des retraité-e-s et personnes âgées a rencontré à Romainville un vif succès !



Week-end des transitions #5

8 et 9 octobre : road trip philosophique avec Jeanne Burgart-Goutal, agrégée de philo et professeure de yoga, open mic 100% féminin ou brunch des engagées : placé sous le signe de l'éco-féminisme, le cinquième week-end des transitions proposé par la Cité Maraîchère a affiché complet !



Promenade des hauteurs : consultation des habitant-e-s

12 octobre : organisée par Est Ensemble, la consultation itinérante a fait plusieurs stops à Romainville. Les habitant-e-s ont pu ainsi aller à la rencontre du bolide de la concertation lors de ses arrêts au centre de loisirs Maryse Bastié, au complexe sportif Paul Baldit, au parc de la Sapinière et place de la Laïcité.

Soutien aux agent-e-s et usager-ère-s des bus RATP



13 octobre : François Dechy, Maire de Romainville, Lionel Benharous, Maire des Lilas, Olivier Sarrabeyrouse, Maire de Noisy-le-Sec, ont apporté leur soutien aux conducteur-ric-e-s de bus RATP en grève au dépôt des Lilas. Et rappelé à cette occasion leur attachement à un service public de qualité. Réduction de 30% de l'offre de transport, dégradation des conditions de travail des agent-e-s, privatisation annoncée du réseau de bus sont à l'origine des retards, souvent très importants, et des suppressions de passages subis quotidiennement par les usager-ère-s.



Octobre rose

17 octobre : dans le cadre d'Octobre rose, la Ville a proposé une journée de sensibilisation contre le cancer du sein qui reste à ce jour le cancer féminin le plus diagnostiqué au monde. Associations et professionnel-le-s de santé ont accueilli les Romainvillois-es place de la Laïcité. Dans la soirée, un Cocktail rose a été organisé au Pavillon par les trois centres sociaux. Les participant-e-s ont pu assister ensuite à la projection du film *De plus belle* réalisé par Anne-Gaëlle Daval avec Florence Foresti et Mathieu Kassovitz dans les rôles principaux.

Faisons de l'engrais avec nos biodéchets !

Nos poubelles contiennent un tiers de déchets organiques, principalement alimentaires. Et si au lieu de les mettre à la benne, ils nous servaient à faire du compost ? Cet engrais naturel est à la fois écologique et économique pour nourrir nos plantes extérieures ou intérieures. Car oui, composter n'est pas réservé à ceux qui possèdent un jardin ! Il est également possible d'en produire en appartement ou en pied d'immeuble.

Pour vous accompagner dans cette démarche, Est Ensemble vous fournit gratuitement le matériel de compostage adapté à vos besoins, sous réserve de suivre une formation de 2h, gratuite elle aussi.



Informations et inscriptions sur www.est-ensemble.fr/composter ou en contactant **Infos déchets** au 0 805 055 055 (appel gratuit)

Broyats végétaux en libre-service !

Vous avez besoin de matières riches en carbone pour équilibrer votre compost ? Vous souhaitez faire un paillage, un aménagement paysager ? Venez récupérer les déchets de taille des espaces verts de la Ville réduits en morceaux (broyats).



Rendez-vous au **Complexe sportif Paul Baldit, 55 avenue de Stalingrad**

Ramassage des encombrants



Est Ensemble est chargé de la collecte des encombrants ; voici les dates des prochains ramassages :

- **Secteur 1 (jaune) :**
Jeudis 10 et 24 novembre
- **Secteur 2 (rose) :**
Vendredis 11 et 25 novembre

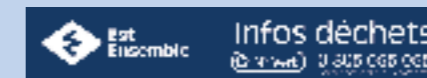
● **Si vous résidez dans un grand ensemble (logements collectifs), votre collecte des encombrants s'effectue tous les vendredis, quel que soit votre secteur.**

Pour les autres secteurs, consultez la carte sur le site Internet de la Ville ou sur celui d'Est Ensemble.

Les encombrants doivent être déposés sur la voie publique à partir de 20h la veille et impérativement avant 6h le jour du ramassage.

Le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est une infraction passible d'une amende pouvant s'élever à 3 000 €.

Plus de renseignements : geodechets.fr



Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
01 42 87 77 37
OUVERTE 24 HEURES/24 - 7 JOURS/7

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15
Samu: 15
Centre antipoison : 01 40 37 04 04
Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire : 01 49 20 30 40
Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 : 01 43 78 26 26
Ambulances Romainville : 01 48 57 75 05
SOS Médecins : 01 47 07 77 77
Urgences Clinique Floréal 24h/24 : 01 48 97 73 00
SOS Mains : 01 48 97 72 08

Hôtel de Ville - Place de la Laïcité

Services municipaux : 01 49 15 55 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Guichet unique et Direction des affaires générales :
■ du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
■ tous les samedis matin de 9h à 11h45
01 49 15 55 00
affaires.generales@ville-romainville.fr

Téléphones utiles

Centre administratif Carnot Services techniques : 01 49 20 93 55 ou 01 49 20 93 58
Aménagement-urbanisme : 01 49 20 93 60
Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02
Gendarmerie : 01 41 83 67 00
Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00
Police municipale : 01 49 20 93 93
Seine-Saint-Denis habitant : 01 48 96 52 00
Préfecture : 01 41 60 60 60
Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

■ **Permanence d'avocat**
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 9h30 à 11h30, sur RDV (1 semaine avant)
Salle des permanences de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

■ **Écrivain public**
Centre social Jacques Brel : 01 49 15 55 39
Jeudi (pendant et hors vacances scolaires), 9h30-12h, sur RDV
Centre social Marcel Cachin : 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV
Centre social Nelson Mandela : 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV

■ **Prenez rendez-vous avec un-e élu-e**
au 01 49 15 55 00

Don du sang

Donnez une heure (temps nécessaire pour un don de sang), vous sauverez trois vies !

Prochaine collecte de don du sang mercredi 9 novembre de 14h30 à 19h au centre social Marcel Cachin, 30 rue de la Résistance.

Pensez à vérifier les contre-indications avant de vous déplacer en faisant le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr rubrique « Puis-je donner » ou sur l'application « Don de sang ».

Prenez rendez sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



État civil

NAISSANCES

FACORAT DIALLO Mathis, né le 7/10/22
DÉRUE Lisa, née le 1^{er}/10/22
THONNET SIGISCAR Élios, né le 1^{er}/05/22
MARTHEY DOS SANTOS Eléna, née le 25/09/22
OUDMINE VENZON Noé, né le 22/09/22
TOUSSI PÉGARD Sohan, né le 14/09/22

MARIAGE

ATTALI Mickael et LE MERCIER Maïlys, le 1^{er} /10/22

DÉCÈS

GHOUL Farid, le 6/10/22, 54 ans
WATRIN Patrice, le 17/07/22, 52 ans



Participez au Plan Climat Air Énergie d'Est Ensemble

Est Ensemble vous propose de contribuer jusqu'en décembre prochain à son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la Convention citoyenne locale pour le climat, qui s'est conclue en février dernier. Une concertation a débuté dans les villes du territoire en octobre dernier. En novembre et en décembre, de nouvelles réunions participatives sont programmées.

Les prochaines dates à Romainville :

Réunion territoriale : lundi 14 novembre de 18h à 20h à l'Hôtel de

Territoire Est Ensemble, salle du Conseil, 100 avenue Gaston Roussel
Atelier thématique « Se déplacer » : jeudi 17 novembre de 18h à 20h30 à l'Hôtel de Territoire d'Est Ensemble, salle Sogeres, 100 avenue Gaston Roussel
Atelier thématique « S'adapter au changement climatique » : jeudi 8 décembre de 18h à 20h30 à l'Hôtel de Ville de Romainville, place de la Laïcité.

Informations et inscriptions sur :
<https://ensemblepourleclimat.est-ensemble.fr/> Rubrique « Concertation en cours »

Donnez votre avis sur l'aménagement du Grand Paris !

Participez, jusqu'au 5 novembre, au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document servira de base à la stratégie d'aménagement et de développement du Grand Paris pour les 20 ans à venir. Rendez-vous à l'Hôtel de Ville pour consulter le dossier d'enquête et apporter vos suggestions.

Vous pouvez également participer au forum en ligne sur :
<https://scot.metropolegrandparis.fr/forum/>

Tout savoir sur le SCoT sur :
<https://scot.metropolegrandparis.fr>



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE LES DÉBATS ET LES DÉCISIONS

**PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
8 décembre 2022 à 19h**

PETITE ENFANCE

Le Conseil municipal a approuvé le Projet éducatif romainvillois 2022-2025, les termes et conditions de la convention-cadre d'un projet éducatif territorial et d'un plan mercredi qui lui est adossée, liant la Ville de Romainville à la Préfecture de Seine-Saint-Denis, aux services de l'Éducation nationale et à la Caisse d'Allocations Familiales.

31 pour, 3 absentions (Romainville Unie)

La convention entre la Ville et le Ministère de l'Éducation nationale au titre du dispositif « petits déjeuners à l'école » a été approuvée par le Conseil municipal. **À l'unanimité**

La convention entre la Ville et la régie des remontées mécaniques de Pelvoux-Vallouise ainsi que la création d'un tarif « remontées mécaniques » applicable aux séjours adultes et familles organisés au centre municipal de cette station ont été approuvées par le Conseil municipal. **À l'unanimité**

Le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle pour l'association « Gazouillis et petits pas » pour l'ouverture d'une maison d'assistantes maternelles.

33 pour, 1 abstention (Romainville Unie)

Les conventions attributives de subvention, pour la relocalisation du multi-accueil municipal Louis Aubin, avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil départemental ont été approuvées par le Conseil municipal ainsi que l'augmentation d'agrément de la structure de 10 places. **À l'unanimité**

La convention-type de prêt de matériel par la ludothèque aux associations et personnes morales de droit public a été votée par le Conseil municipal. **À l'unanimité**

Approbation de la convention-type de prêt de locaux scolaires aux associations hors temps scolaire.

À l'unanimité

ACTION SOCIALE - RETRAITÉ·E·S

Vote de la convention de refacturation du portage de repas à domicile entre la Ville et le CCAS.

À l'unanimité

RESTAURATION COLLECTIVE

La demande de retrait de la commune de Choisy-le-Roi du Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRESCO) a été validée par le Conseil municipal. **À l'unanimité**

PROPRETÉ

La convention de gestion de la propriété du domaine public, entre l'Établissement Public Territorial (EPT) Est Ensemble et la Ville de Romainville, a été approuvée par le Conseil municipal.

29 pour, 5 absentions (Romainville Unie)

AFFAIRES GÉNÉRALES

La rémunération des agent·e·s recenseur·euse·s et de la coordonnatrice pour la réalisation de l'enquête de recensement de l'année 2023 a été fixée.

33 pour, 1 ne prend pas part au vote (Romainville Unie)

RELATIONS HUMAINES

Approbation de la convention d'adhésion au service social du travail du CIG.

33 pour, 1 ne prend pas part au vote (Romainville Unie)

FINANCES

Le rapport d'utilisation de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale et du Fonds de Solidarité des communes de la Région Île-de-France 2021 (FSRIF) pour l'année 2021 a été approuvé par le Conseil municipal.

32 pour, 2 ne prennent pas part au vote (Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens et groupe Citoyen, écologiste et solidaire, Autrement, EELV, Générations)

L'affectation de la Dotation de Soutien à l'Investissement public Local 2022 (DSIL) au financement des différents projets relatifs aux travaux d'aménagement, de transformation et de rénovation des bâtiments scolaires, situés à Romainville, a été approuvée.

33 pour, 1 ne prend pas part au vote (Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens)

Dans le cadre de la convention attributive de la Dotation Politique de la Ville 2022 (DPV) le Conseil municipal a adopté l'ensemble des projets relatifs à la relocalisation et à l'agrandissement du multi-accueil Louis Aubin, la transformation du centre social Nelson Mandela, l'extension de la maternelle Charlie Chaplin, la transformation de la cour de récréation de la maternelle Marcel Cachin en une cours dite « Oasis » et la sécurisation de la cour de récréation de l'élémentaire Paul Langevin. **À l'unanimité**

ACTES - INSERTION EMPLOI

Approbation de la convention entre le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis et la Ville dans le cadre du dispositif Agir en Seine-Saint-Denis 2022, dont l'Agence Communale pour la Transition Ecologique et Solidaire (ACTES) a été désignée lauréate par le Département. **À l'unanimité**

Le Conseil municipal a autorisé le Maire à déposer une demande de concours du Fonds Social Européen pour l'année 2022 et le premier semestre 2023 auprès du PLIE communautaire « Ensemble pour l'Emploi » et a approuvé les projets et plan de financement. **À l'unanimité**

GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ

L'avenant à la charte territoriale de GUSP pour la prolongation, jusqu'en 2023, de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) dans les quartiers prioritaires d'Est Ensemble a été approuvé par le Conseil municipal.

33 pour, 1 ne prend pas part au vote (groupe Citoyen, écologiste et solidaire, Autrement, EELV, Générations)

ÉDUCATION POPULAIRE

La Convention d'objectifs et de financements entre la Ville et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse a été votée. **À l'unanimité**

CULTURE

La convention de partenariat avec Villes des musiques du monde a été approuvée.

33 pour, 1 ne prend pas part au vote (groupe Citoyen, écologiste et solidaire, Autrement, EELV, Générations)

URBANISME

L'acquisition du local commercial situé 57-63 rue Carnot a été votée.

29 pour, 5 abstentions (Romainville Unie)

Le Conseil municipal a autorisé l'achat du bâtiment situé 215 rue Gallienia.

29 pour, 5 abstentions (Romainville Unie)

INSTANCES

Désignation de Magalie Pillal, conseillère municipale, comme membre titulaire au sein de la Commission d'appel d'offres de la commune en remplacement de M. Mathieu Langlois.

27 pour, 6 abstentions (Romainville Unie), 1 ne prend pas part au vote (Romainville Unie)

VŒUX

A été présenté au Conseil municipal, par Soraya JEBARI, Conseillère municipale, pour le groupe Romainville Unie, le vœu pour la fin de l'expérimentation du Plan Mobilités.

7 pour, 27 contre (groupe Citoyen, écologiste et solidaire, Autrement, EELV, Générations, groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens, groupe Les citoyens / Habitants engagés non-encartés, groupe France Insoumise de Romainville)

A été présenté au Conseil municipal par Lennie NICOLLET, Conseiller municipal délégué à la Coopération décentralisée, l'Europe et l'International, pour l'ensemble du Conseil municipal, un vœu pour tous les habitant·e·s de Romainville et d'Est Ensemble, une offre de transports à la hauteur des besoins des habitant·e·s du territoire et de la métropole. **À l'unanimité**

Groupes constitués au sein du Conseil municipal

Pour la majorité

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire
Autrement, EELV, Générations

Samira Aït Bennour,
Magalie Pillal
Nader Beyk,
Marianne Camara,
Élodie Casanova,
Kévin Cohen,
François Dechy,
Marc Elfassy,
Élodie Girardet,
Mathieu Langlois,
Julie Lefebvre,
Coralie Lefebvre,
Yvon Lejeune,
Manuel Marques,
Lennie Nicolle,
Tuyet-Vân Pham,
Marie-Christine Poussin,
Hakim Saidj

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Sofia Dauvergne,
Stéphane Dupré,
Tony Laïdi,
Brigitte Moranne,
Issam Sahili

Groupe Les citoyens / habitants engagés non-encartés

Denis Moreau-Sevin,
Vincent Pruvost

Groupe France Insoumise de Romainville

Nathalie Gaumondy,
Pilar Serra

Pour l'opposition :

Groupe Parti Socialiste Intergroupe - Romainville Unie

Tassadit Chergou,
Daouda Gory,
Soraya Jebari,
Ali Kissi,
Bruno Lotti

Groupe Romainville Écologie Intergroupe - Romainville Unie

Isabelle Michelot,
Stéphane Weisselberg

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION

À l'heure où nous imprimons ce magazine, l'expression du groupe Parti Socialiste ne nous est pas parvenue.

Un lycée à Romainville, enfin !

Si, à grand renfort de communication, le maire annonce la construction prochaine d'un lycée à Romainville, il serait honnête de rappeler que les majorités précédentes ont travaillé ardemment à cette tâche depuis 2001 !

Il serait utile d'informer les romainvillois-e-s que le projet de lycée à pédagogie innovante baptisé «lycée sans frontières» pensé par l'un d'entre nous, enseignant, avait été retenu par le conseil national de l'innovation pour la réussite scolaire créé en 2000 par Jack Lang, alors ministre de l'Éducation Nationale, et qu'il a été présenté aux élu-e-s de l'exécutif romainvillois cette même année. Si, deux ans plus tard, à l'occasion de la victoire de la droite aux élections présidentielles, le ministre Luc Ferry défit ce dispositif, les majorités municipales locales qui se sont succédées jusqu'en 2020 n'ont eu de cesse de plaider auprès de la Région Île-de-France et de l'Éducation Nationale, l'impérieuse nécessité de disposer d'un lycée d'enseignement général pour offrir un parcours éducatif complet aux jeunes romainvillois-e-s.

Ce projet - comme celui du métro autour duquel une association des maires fut créée en 2001, ou celui du tramway, ou encore celui de la promenade écologique de la Corniche des Forts - a requis plus de 20 ans de travail, d'abnégation, de force de conviction pour convaincre tous les partenaires institutionnels ! L'oublier ou le minimiser est une imposture politique de plus.

Par ailleurs, l'implantation du lycée revêt une importance considérable et ne peut s'envisager sans stratégie territoriale. Elle ne peut, en outre, s'envisager au détriment des activités d'un club de football particulièrement actif à Romainville et qui a démontré, depuis sa création, sa capacité à fédérer les amoureux de ce sport !

Groupe Romainville Écologie

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE LA MAJORITÉ

Romainville agit contre la crise énergétique

Foyers, entreprises et collectivités doivent affronter une situation inédite où l'inflation générale et la crise énergétique entraînent des dépenses supplémentaires conséquentes.

Ce sont pourtant les choix de privatisations des opérateurs et les vues libérales, à nouveau confirmées dans le projet de loi de finances de 2023, qui ont entraîné cette situation. La situation géopolitique internationale n'est pas, de loin, le seul facteur expliquant les hausses de l'électricité ou du gaz.

Ce projet de loi finance est totalement décorrélé du quotidien des communes et des intercommunalités. Elles sont particulièrement impactées par les conséquences de la hausse des prix de l'énergie. Par son caractère arbitraire, il spolie les mairies en niant le principe de la libre administration, il provoque également une hausse considérable de leurs charges, sans pour autant permettre une évolution notable de leurs ressources !

Grâce aux investissements massifs que la Ville a réalisés, comme l'isolation des bâtiments et la rénovation de l'éclairage, le choc est amorti. Mais cette explosion des prix a un impact majeur pour les finances des collectivités qui posent de réels questionnements sur les équilibres budgétaires.

L'énergie est un bien commun, il nous faut sortir de la concurrence pour revenir à un opérateur d'intérêt général au service des Français-e-s.

Pour tous nos services publics, pour la qualité de vie des habitant-e-s, les plans de rénovation énergétique de la ville sont lancés et nous continuerons d'investir pour le futur de la ville, afin de préserver notre cadre de vie et notre environnement.

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire

Notre ville a rendez-vous avec son histoire et notamment avec sa jeunesse

Nous devons nous tourner résolument vers l'avenir. Ayant perdu le dernier terrain d'envergure aux Bas Pays suite à sa vente à la Caisse des dépôts et consignation, l'occasion manquée de l'ancienne majorité, nous ne disposons plus de superficie d'envergure, exploitable et saine pour le projet du lycée.

Nos voisins limitrophes, même avec moins d'habitants, ont leur lycée et ne pas saisir l'opportunité de réaliser ce que les habitants et leur jeunesse attendent depuis plus de 20 ans, aurait été une erreur. Il ne faut pas mentir à nos concitoyens. L'heure n'est pas au choix entre le sport ou l'éducation mais plutôt à la décision. Soit de repousser le projet de lycée à une date indéfinie, très incertaine au vu du manque de foncier ou soit agir en responsabilité et penser à l'avenir de milliers de jeunes Romainvillois et sur plusieurs générations.

Le Gymnase Guimier n'est pas appelé à disparaître, avec la venue du lycée, comme certains souhaitent le faire croire, il sera même rénové, aux normes énergétiques et les travaux seront à la charge de la Région. Le terrain de foot sera lui, déplacé et relocalisé. Nous défendons donc l'intérêt général et de milliers de jeunes et de familles de Romainville tant pour l'éducation scolaire, populaire et sportive. Ce lycée est le projet de toute une ville et proposer un statu quo serait totalement irresponsable et insensé au regard de l'accroissement démographique et des enjeux. L'ambition est donc d'avoir un pôle éducatif de réussite de la jeunesse et un déploiement de structures d'excellence et de loisirs sportifs dans une logique d'égalité territoriale.

Un projet municipal est une course de fond et c'est à la ligne d'arrivée que l'on regarde le tableau final et non à mi-chemin. Ceux qui s'essoufflent trop vite ne finissent que rarement sur le podium.

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

1,19% ! Champagne !

Le gouvernement se félicite de l'augmentation de 310 millions d'euros pour la dotation globale de fonctionnement aux collectivités (DGF).

Une première depuis 13 ans. Les communes ne sont ni des entreprises, ni des ménages et ne peuvent produire ni bénéfices, ni dettes. Elles ont l'obligation de conserver un budget à l'équilibre, entre investissement et fonctionnement.

Pourtant, les villes participent à hauteur de 6% à notre PIB, indicateur de création de la richesse nationale.

Oui. 6% des richesses de notre nation. Qui l'aurait cru ? Même Bernard Arnault se refuse à l'imaginer lorsqu'il dit le 3 février 2016 :

"Les emplois publics, ce ne sont pas de vrais emplois" Autrement dit, les emplois publics sont des emplois fictifs car les agents territoriaux ne produisent rien.

Esprit fermé & Mépris total Si ce multimilliardaire se méprend, l'État lui, continue d'assumer son mépris envers les communes.

Alors que le gouvernement s'extasie sur cette hausse d'1,19% depuis 13 ans, il tait le ratio auquel correspond l'inflation sur cette même période, 17,8%.

Il aurait fallu, pour que les villes ne perdent pas un euro depuis 13 ans, augmenter cette dotation de 17,8% et non de 1,19%.

Oui, les services publics sont générateurs de recettes, pour une mise au pot, pour le bien commun. Détruire les services publics afin de les privatiser, c'est la politique assumée de modifier les bénéficiaires de ces recettes générées. D'un côté, le bien commun. De l'autre, les actionnaires.

La prochaine fois que vous croisez un agent public, remerciez-le. Il risque de devenir aussi rare qu'une pipistrelle de Kuhl de la Corniche des Forts

Travaillons ce qui nous rassemble.

Groupe Les citoyens / habitants engagés non-encartés

Pour des transports publics de qualité pour tous !

Depuis cet été, les galères des Romainvillois dans les bus se succèdent et s'amplifient dans un contexte de dégradation organisé de la casse du service public des transports en commun franciliens. Des temps d'attente de plus de 50 minutes, des bus surchargés, certains arrêts de bus non effectués, de nombreuses suppressions de bus...

La RATP, le gouvernement et la Région d'Île-de-France sont les responsables de cette détérioration murement réfléchie. Leur volonté est de préparer l'ouverture du service public du transport collectif à la concurrence au 1er janvier 2025. La règle qui les anime est d'« être les plus compétitifs » et « le moins disant social » ; et cela, sur le dos des usagers et des agents ! Pour y parvenir, la compression salariale est appliquée sans scrupule. Le 1er aout dernier, la RATP a lourdement aggravé les conditions de travail des salariés. « C'est 56 mn de temps de travail en plus, des primes en moins, pour 20 euros brut par mois d'augmentation salariale » témoigne un chauffeur de bus de la ligne 105.

Cette minutieuse altération réfléchie produit la pénurie de conducteurs, des bus supprimés et retardés, pour calquer au mieux aux conditions de travail désastreuses pratiquées chez les concurrents du privé !

Les élus locaux de la majorité soutiennent les usagers et les agents franciliens des transports publics qui souffrent quotidiennement de la disparition programmée du service public des transports collectifs.

Nous revendiquons un moratoire sur l'ouverture à la concurrence, une politique publique ambitieuse de qualité de service public de transport en commun, accessible à tous, sur tout le territoire, et répondant aux enjeux climatiques !

Groupe France Insoumise de Romainville

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire, les Maires-adjointes et les Maires-adjoints



François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'Offre d'Insertion et à la Création de l'Observatoire Métropolitain de l'Insertion



Samira AÏT BENNOUR
Première Maire-adjointe
Égalité territoriale
Démocratie participative
Habitat
Salubrité publique



Hakim SAIDJ
Maire-adjoint
Tranquillité publique
Prévention
Propreté
Lien intergénérationnel



Sofia DAUVERGNE
Maire-adjointe
Action sociale
Santé
Solidarités
Retraités



Vincent PRUVOST
Maire-adjoint
Urbanisme
Aménagement - Mobilités
Lutte contre les pollutions
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Élodie GIRARDET
Maire-adjointe
Petite enfance, Éducation
Affaires scolaires
Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif



Marc ELFASSY
Maire-adjoint
Transition Écologique



Tuyet-Vân PHAM
Maire-adjointe
Culture
Fêtes
Vie associative



Mathieu LANGLOIS
Maire-adjoint
Vie économique locale
Commerces, Entrepreneurat
Économie Sociale et Solidaire
Innovation - Emploi



Pilar SERRA
Maire-adjointe
Finances
Budget climat
Évaluation de l'impact des politiques publiques



Tony LAÏDI
Maire-adjoint
Épanouissement et réussite de la jeunesse
Sports

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec délégation



Nader BEYK
Conseiller municipal délégué
Ressources Humaines
Dialogue social



Marianne CAMARA
Conseillère municipale déléguée
Éducation à l'Environnement
Mission Zéro Déchet



Coralie LEFEBVRE
Conseillère municipale déléguée
Lutte contre les discriminations
Droits des femmes
Accessibilité
Handicap



Lennie NICOLLET
Conseiller municipal délégué
Coopération décentralisée
Europe
International

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Yvon LEJEUNE
Conseiller municipal
Relations Police/justice
Transparence de la vie publique



Issam SAHILI
Conseillère municipale
Soutien à la parentalité



Brigitte MORANNE
Conseillère municipale
Santé
Conseillère territoriale d'Est Ensemble



Nathalie GAUMONDY
Conseillère municipale
Place de l'animal dans la ville

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Stéphane DUPRÉ
Conseiller municipal
Démocratie alimentaire



Denis MOREAU SEVIN
Conseiller municipal
Economie en transition
Mobilités durables



Marie-Christine POUSSIN
Conseillère municipale
Écologie urbaine



Julie LEFEBVRE
Conseillère municipale
Biodiversité
Première Vice-Présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble - Développement économique, Emploi et Insertion



Élodie CASANOVA
Conseillère municipale
Épanouissement de l'enfant



Manuel MARQUES
Conseiller municipal
Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
Entrepreneuriat



Magalie PILLAL
Conseillère municipale



Kevin COHEN
Conseiller municipal
Mémoire
Anciens combattants
Lien intergénérationnel

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales de l'opposition : Intergroupe - Romainville Unie



Daouda GORY
Conseiller municipal
Parti Socialiste
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Soraya JEBARI
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Bruno LOTTI
Conseiller municipal
Parti Socialiste



Tassadit CHERGOU
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Stéphane WEISSELBERG
Conseiller municipal
Président de la Commission des finances
Romainville Écologie



Isabelle MICHELOT
Conseillère municipale
Romainville Écologie



Ali KISSI
Conseiller municipal
Parti Socialiste

Conseillère municipale de l'opposition

Photo à venir dans le prochain numéro.

Diaryatou BAH
Conseillère municipale

Un logement abordable à Romainville ?

En cours et à venir,
des programmes immobiliers
prévoient des conditions attractives
réservées exclusivement aux Romainvillois-es !



Achat en PSLA

Loyer intermédiaire

Bail réel solidaire

Faites-vous connaître
auprès des services de la Ville !

(Voir page 10 le détail des informations demandées)

Inscrivez-vous à
logementabordable@ville-romainville.fr